

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

Personnel Communal

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de recruter Madame Florence DUPONT adjointe administrative à 17h30 par semaine à partir du 4 septembre 2018 au 31 juillet 2019 pour l'accueil physique et téléphonique ainsi que la partie des ressources humaines

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'accepter la demande de l'adjoint technique cantine et garderie demandant une réduction de son temps de travail à 110h (27h50). Sa demande sera envoyée au Comité Technique pour validation.

École Garderie Cantine

Madame MALIN Anne-Sophie nous fait part du planning des animateurs pour la rentrée 2018-2019, aucune remarque n'a été faite par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le Maire de signer la convention FAL (Fédération des Associations Laïques) avec La Ligue de l'enseignement 176€ d'adhésion à l'année et un montant de 3000€ pour mettre en place le PEDT (Projet Éducatif De Territoire)

Bâtiments communaux

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le Maire de signer le devis de l'entreprise EUZENAT pour un montant de 3484.86€ TTC pour refaire la peinture et le sol du logement, 2, rue de la Moisson.

Aménagement du bourg 2^{ème} tranche

Le compte rendu de la réunion du 10 septembre 2018 est donné au conseil municipal. Démarrage des travaux le lundi 15 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le Maire de signer l'avant-projet relatif au projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques par le Territoire d'Énergie de la Mayenne pour un montant de 103 150€.

Convention tripartite pour la Guéhardière

Le conseil municipal, au vu du courrier de Monsieur et Madame SÉVIN nous informant qu'il ne signerait pas la convention, décide de traiter directement cette affaire avec Madame DE CROZÉ en prenant 2/3 des études à sa charge.

Voirie

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le Maire de signer le devis de l'entreprise Atelier du Prat pour un abris bus au carrefour de l'Hommeau.

Le conseil municipal décide de mettre en place une barrière au niveau de l'impasse des Rosiers pour interdire la circulation de 2 roues et voiture.

Compte rendu de diverses réunions

- Demande de Monsieur RUAULT pour entretien des plantations (Christophe se charge de contacter RTE)
- Compte rendu de la réunion des nuisances sonores concernant la LGV qui s'est déroulée le 13 juin dernier à la préfecture en présence de Sylvie GÉGU.

Divers

- Proposition de Madame Le Maire pour que les chantiers Argent de poche puissent se dérouler la semaine de la fête de la Moisson.
- Une formation RESTORIA se déroulera le 24 décembre 2018 pour les animateurs sur la bonne pratique de travail et l'hygiène en restauration + le document de la hausse du prix.
-

Pour information :

L'UDAF remercie la commune pour lui avoir versé une subvention de 80€.

Un courrier de remerciement de Monsieur BEAUJEAN pour le comice 2018.

Contrôle des poteaux d'incendie : celui qui se trouve aux Pichonnières reste difficile à utiliser.

Mail de la SAUR pour réaliser la conformité de l'assainissement collectif.

Prochaine réunion les mardis 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2018.